



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 6 Mars 2020

Absents excusés : Mme Agnès ROUX donne pouvoir à M. Michel PERRIN
M. Jean-Michel COQUARD donne pouvoir à M. Guy JOYET

Madame Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.

Le Maire demande la permission au Conseil d'ajouter un sujet à l'ordre du jour relatif à la demande de subvention à la Fédération Française de Football pour la construction du terrain d'entraînement.

1. **Approbation et signature** : du compte-rendu de la réunion du jeudi 6 Février 2020 : il est adopté à l'unanimité avec 2 corrections de vocabulaire.

2. **Délibérations prises à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour :**

- Demande de subvention à la Fédération Française de Football dans le cadre de la construction d'un terrain d'entraînement en synthétique ;
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion du Trésorier pour l'année 2019 (le Maire ne participant pas au vote) :
 - Excédent de fonctionnement de 272 925.17 €
 - Excédent d'investissement de 104 584.72 €
- Affectation des résultats de l'année 2019 ;
- Vote des taxes communales pour l'année 2020 : reconduction des mêmes taux que 2019 ;
- SYDER : fiscalisation des charges pour 2020, pour un montant de 53 100.71 € amortis sur 15 ans ;
- Subvention 2020 à l'école Notre Dame des Roches : subvention estimée à 32 201 € mais les calculs seront revus à la hausse pour prendre en compte les dispositions de la loi Blanquer du 28/07/2019 qui oblige à distinguer le coût d'un élève de maternelle de celui d'un élève du primaire ;
- Vote du budget primitif 2020 :
 - Fonctionnement : 1 086 291 €
 - Investissement : 1 166 159,41 € ;
- Renouvellement du contrat groupe Risques Statutaires : la Commune confie au Centre de Gestion du Rhône la procédure de consultation ; la commune devra de nouveau délibérer une fois que le marché aura été attribué.

3. Compte-rendu des commissions :

Travaux :

Terrain de foot : Pascal GIRAUD précise que les travaux ont bien avancé.

Parking de la gare : les travaux ont été arrêtés une semaine à cause du changement de la canalisation et reprendront la semaine prochaine.

Guy JOYET informe que les travaux de construction du mur de soutènement pour le cheminement piétons ont commencé chez Berger aux Arnas, et que la pose de l'enrochement au tennis aura lieu la semaine prochaine ; dans la foulée, le coulage du mur de soutènement sera réalisé entre les 2 courts.

Associations et Communication : Géraldine CHEVRET informe le conseil que la liste des manifestations à venir est consultable sur le site internet de la commune.

La séance est levée à 19h15